

La SIAA en mouvement ou comment favoriser la réussite des élèves en milieu défavorisé ?

La stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA), dont la mise en œuvre s'étend sur cinq ans, en est presque à mi-parcours. Qu'en est-il de l'implantation de cette stratégie qui vise à favoriser la réussite des élèves issus de milieux défavorisés dans les 200 écoles secondaires qui y participent ?

Des conditions gagnantes

Pour mieux mesurer le chemin qu'elles ont parcouru, il est utile de rappeler certaines conditions qui caractérisent le succès des interventions en milieu défavorisé. Ainsi, la recherche nous indique que, pour que les solutions et les résultats soient durables, les écoles doivent s'appuyer sur une démarche rigoureuse de planification et sur une vaste mobilisation de tous les acteurs intéressés par la réussite des jeunes tant à l'intérieur qu'autour de l'école, ce qu'on appelle la communauté éducative.

C'est pourquoi les premières énergies des écoles ont été consacrées à mobiliser les intervenants et à planifier leurs actions en débutant par un examen de la situation des écoles et l'identification de moyens qu'elles désirent mettre en œuvre pour assurer la réussite des élèves; ce qui s'avère être une habileté fort complexe qui exige pratique, rétroaction et temps.

Comme on le sait, les écoles accueillant une grande proportion d'élèves issus de milieu défavorisé vivent des problématiques qui reposent sur des causes multiples et qui nécessitent le recours à des solutions complexes. Il est donc important d'adopter des solutions faisant appel à des stratégies multiples d'intervention, des pratiques et des conditions de réalisation reconnues en milieu défavorisé qui sont adaptées et en relation directe avec la problématique retenue. Il est également indispensable d'agir sur plusieurs facettes du même problème à la fois en s'appuyant sur les facteurs explicatifs qui y sont liés. De plus, il est nécessaire d'agir simultanément et en

concertation dans plusieurs lieux à la fois (classe, école, famille, communauté) en impliquant tous les acteurs concernés.

Enfin, la recherche insiste sur l'importance de se doter de mécanismes de pilotage, de suivi et d'évaluation continue de la mise en œuvre des actions, des conditions de réalisation et des objectifs définis et d'apporter les ajustements nécessaires.

Ce que nous révèlent les planifications des écoles en 2003-2004

À la lumière de ces données de recherche, il se dégage, des planifications des écoles en 2003-2004, qu'elles sont résolument engagées dans un processus de planification rigoureux faisant place à un portrait de situation de qualité qui s'appuie sur une collecte de données multiples et à une analyse de situation prometteuse.

Ces planifications font ressortir une similitude dans les principaux champs de préoccupation identifiés. Cinq aspects sont presque toujours considérés : le climat scolaire, les pratiques éducatives en classe et dans l'école, l'apprentissage scolaire, la qualification des élèves et les ressources humaines, en particulier la mobilisation du personnel. Les écoles ont identifié des moyens variés pour changer les choses qui sont le reflet de ces champs de préoccupation et qui sont considérés essentiels à l'intervention en milieu défavorisé. Ceux-ci touchent les élèves, les classes, l'école et dans une moindre mesure, la famille et la communauté. Ils font partie des axes universels d'intervention utiles à la réussite des jeunes, lesquels sont encouragés par la réforme en cours.

À l'égard des pratiques éducatives qu'on veut modifier à l'école, il s'agit d'actions associées à l'amélioration des conduites sociales des jeunes et du climat scolaire. C'est par l'encadrement personnel et social des jeunes que l'école veut agir : actions liées au

code de vie, à la surveillance et au suivi des comportements des élèves, aux activités parascolaires et à l'engagement des jeunes à l'école. On trouve aussi des pratiques éducatives liées à l'encadrement et à l'organisation pédagogique (titulariat et tutorat), au soutien et au suivi des apprentissages dans l'école (mise à niveau et aide aux devoirs), à des activités d'orientation scolaire et professionnelle.

Parmi les pratiques éducatives qu'elles veulent modifier dans les classes, on retrouve un grand éventail de mesures visant l'amélioration de l'apprentissage et de la motivation, particulièrement en langues d'enseignement et en mathématiques. Ces mesures consistent à varier les approches pédagogiques, à les adapter aux besoins des élèves et à enrichir leurs apprentissages, à assurer un suivi plus étroit des apprentissages et des comportements (activités d'évaluation, soutien aux élèves à risque, gestion de classe).

Les écoles ont également identifié des mesures relatives aux ressources humaines : formation continue et soutien apporté au personnel particulièrement le personnel débutant ou celui qui en est à ses premières expériences en milieu défavorisé, travail en collégialité, mobilisation et implication des divers acteurs de l'école.

Enfin, les écoles comptent mettre en place des moyens visant à améliorer la collaboration avec la famille et la communauté. On retrouve, entre autres, des moyens favorisant une meilleure communication entre l'école et la famille¹ et l'établissement d'un réseau de partenaires pouvant travailler ensemble à la réussite et au bien-être des jeunes.

¹ À cet égard, les écoles disposent maintenant d'un instrument pour les aider à se rapprocher des familles dont : Gouvernement du Québec, Rapprocher les familles et l'école secondaire. Guide d'utilisation de deux instruments à l'intention des écoles secondaires, Québec, avril 2004.



Annie Jomphe
Conseillère en
développement pédagogique à la FCSQ,
ajomphe@fcsq.qc.ca

Les défis des écoles

Les planifications des écoles font également ressortir un certain nombre d'aspects qui pourront servir de leviers à la poursuite de la stratégie. Les écoles auront notamment avantage à compléter et approfondir leur portrait et l'analyse de leur situation, à établir des liens plus étroits entre l'analyse de la situation et les objectifs et les moyens retenus en précisant davantage les mécanismes d'évaluation et de pilotage. De plus, elles auront à mettre davantage à contribution les divers acteurs concernés de la communauté éducative, en sollicitant particulièrement les membres du conseil d'établissement.

Il faut être conscient que ces défis font appel à diverses habiletés dont le développement et l'exercice requièrent temps, pratique, effort et rigueur. Nul doute que les écoles ont déjà commencé à les relever et qu'elles continueront dans les années suivantes à le faire, à la condition qu'elles bénéficient du soutien, de l'accompagnement et de conditions appropriées.

Le rôle des commissions scolaires

Dans le cadre de la SIAA, les commissions scolaires sont appelées à mettre en place des conditions facilitant sa mise en œuvre. On réfère ici au développement d'une expertise locale à l'égard de l'intervention en milieu défavorisé, au soutien et à l'accompagnement des écoles relativement au processus de planification, de mise en œuvre et de pilotage prévu dans le cadre de l'ensemble de la démarche de la stratégie, au pilotage de la stratégie à l'échelle de la commission scolaire, à l'insertion professionnelle du personnel débutant et du personnel affecté pour la première fois dans une école en milieu défavorisé, à la répartition équitable entre les écoles de l'allocation consentie dans le cadre de la stratégie et aux mécanismes de communication et de diffusion permettant la circulation efficace de l'information.

Les résultats préliminaires d'une évaluation,² portant sur le soutien que les commissions scolaires apportent aux écoles dans le cadre de la SIAA,

rèvelent qu'il est jugé satisfaisant par les répondants. On constate toutefois qu'il a peu de pénétration au-delà des responsables dans l'école (directions d'école, comité SIAA) et que les aspects qu'il couvre portent surtout sur la production des plans de réussite et peu sur les conditions de réussite en milieu défavorisé.

Dans le cadre de prochains articles, nous vous ferons connaître les bons coups réalisés par des commissions scolaires et des écoles à ce chapitre. Nous reviendrons également sur les résultats d'autres rapports produits par l'équipe d'évaluation de la stratégie qui porteront sur divers aspects de la stratégie.

Pour nourrir leur réflexion et orienter leur action dans la mise en œuvre de la stratégie, les écoles et les commissions scolaires participantes peuvent avoir accès au site extranet de la SIAA. Ce site est géré par la Coordination des interventions en milieu défavorisé du ministère de l'Éducation.

Comme nous l'avons vu, la SIAA vise un certain nombre de changements au regard de la réussite des élèves sur

les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, du climat scolaire, de l'implication des acteurs de l'école et de la collaboration entre l'école, la famille et la communauté. Un processus de changement est bel et bien engagé dans les écoles qui participent à la stratégie pour favoriser l'atteinte de ces objectifs. En effet, les planifications 2003-2004 témoignent d'une grande mobilisation des acteurs et de la rigueur de leur démarche pour en arriver à établir leurs objectifs et à choisir les moyens qu'ils doivent mettre en œuvre pour assurer la réussite des élèves. Avec le soutien approprié de leur commission scolaire, les écoles pourront, au cours des prochaines années, concentrer davantage leurs énergies pour mettre en place les moyens qu'elles ont prévus et des conditions de réalisation appropriées. Elles pourront ainsi instaurer des mécanismes de pilotage qui leur permettront d'assurer le suivi des objectifs et moyens, leur évaluation et leur réajustement pour le plus grand bénéfice des élèves.

² Ces résultats ont été présentés au Comité national de pilotage de la SIAA par l'équipe d'évaluation de la stratégie.

Lancement du guide *Les Carrières d'avenir 2005*



Le lancement du guide *Les carrières d'avenir 2005* a eu lieu le 20 janvier dernier à Montréal. On aperçoit sur la photo MM. Gaétan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, François Cartier, éditeur des Éditions Jobboom, et André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Soulignons que la collaboration de la FCSQ à la publication de ce guide est une des nombreuses mesures prises par les commissions scolaires pour valoriser la formation professionnelle au secondaire, particulièrement auprès des jeunes.